

OFFREZ-VOUS TOUTE L'ACTUALITÉ
PROCHE DE CHEZ VOUS

pour seulement
89,90 € /an



ENVIRONNEMENT Les plongeurs à la recherche des fonds sous-marins d'autrefois réclament une réserve protégée, afin de sauvegarder certaines espèces qui disparaissent



▲ Les plongeurs sont les premiers défenseurs des fonds sous-marins et de leur population.

© PHOTO PHOTO DR

Les plongeurs sont les meilleurs observateurs du monde subaquatique. C'est pourquoi le comité 64 de la Fédération française d'étude et de sports sous-marins (FFESSM) participe, depuis octobre 2012, à la mise en place du comité de pilotage Natura 2000 mer et littoral de la Communauté d'agglomération Sud Pays basque.

Des réunions sont menées pour débattre de la mise en place d'une aire marine protégée, qui s'étendra de Biarritz à Hendaye, jusqu'à la zone des 40 m de profondeur. Éric Saint-Martin, membre du club de plongée hendayais Urpean, mais surtout référent environnement du Comité 64 de la FFESSM, a été surpris de constater que l'ensemble de la faune marine n'était pas concerné par ce projet.

« Il n'est prévu de protéger que quatre poissons, qui passent la moitié de leur existence en eau douce, comme la lamproie ou le saumon. » Le comité 64 de la FFESSM a donc fait part de ses observations et propose la mise en place d'une réserve qui couvrirait 10 % de la zone d'aire marine protégée, et se situerait du côté des Briquets d'Hendaye, dans le prolongement du domaine d'Abbadia.

Cet ange de mer qui se fait rare

Certains plongeurs se souviennent que, dans les années 80, « il n'était pas rare de faire des paliers de décompression dans d'immenses bancs de bonites, de thons ou de bars sur les sites de Belharra, Illarguita, Arroca ou les Esclaves. On pouvait aussi y croiser des langoustes de belles tailles ou bien capturer des mérours au cap Figuier ou sur les Briquets ».

Aujourd'hui, ils constatent que l'ange de mer, comme le mérour, ont pratiquement disparu et que la survie des hippocampes et des syngnathes est sérieusement compromise dans la baie de Txingudi. La protection d'une partie du littoral garantirait aux générations

futures la possibilité de sapprovisionnement dans locéan.

Une nursery pour poissons

« Le réseau daires marines protégées pourrait se doter de zones de référence. Elles seraient pérennes et exemptes de toutes sources de pressions directes, comme les extractions, le clapage, la pêche, le transport, les infrastructures, etc. »

Pour Éric Saint-Martin, cette zone de référence tombe sous le sens. « Elle se trouve dans le prolongement du domaine dAbbadia, siège du CPIE littoral basque, au lieu-dit Les Briquets, qui deviendraient une sorte de nursery. Cette zone, composée de sable et de roches, dune profondeur de zéro à 40 mètres de fond, permettrait de préserver la majorité des espèces patrimoniales de la Côte basque, voire la reproduction du mérrou, de lange de mer et des raies brunettes, espèces protégées. Cette aire sarrêterait à Haizabia. »

Les défenseurs de cette zone rappellent aussi que le Département des recherches subaquatiques et sous-marines de Marseille (Drassm), lors dune campagne dinvestigation menée en juin 2013, y avait découvert une épave, ainsi que deux ancrs et un canon en parfait état, datant du XVIIe siècle.

« La mise en réserve du site permettrait déviter déventuels pillages et ainsi délucider le mystère de leur présence sur la Côte basque. » Par ailleurs, cette réserve marine entraînerait la création dau moins 4 emplois, pour assurer une surveillance efficace, et attirerait un public de plongeurs passionnés, toujours sensible à la protection de la nature.

Édith Anselme

HENDAYE